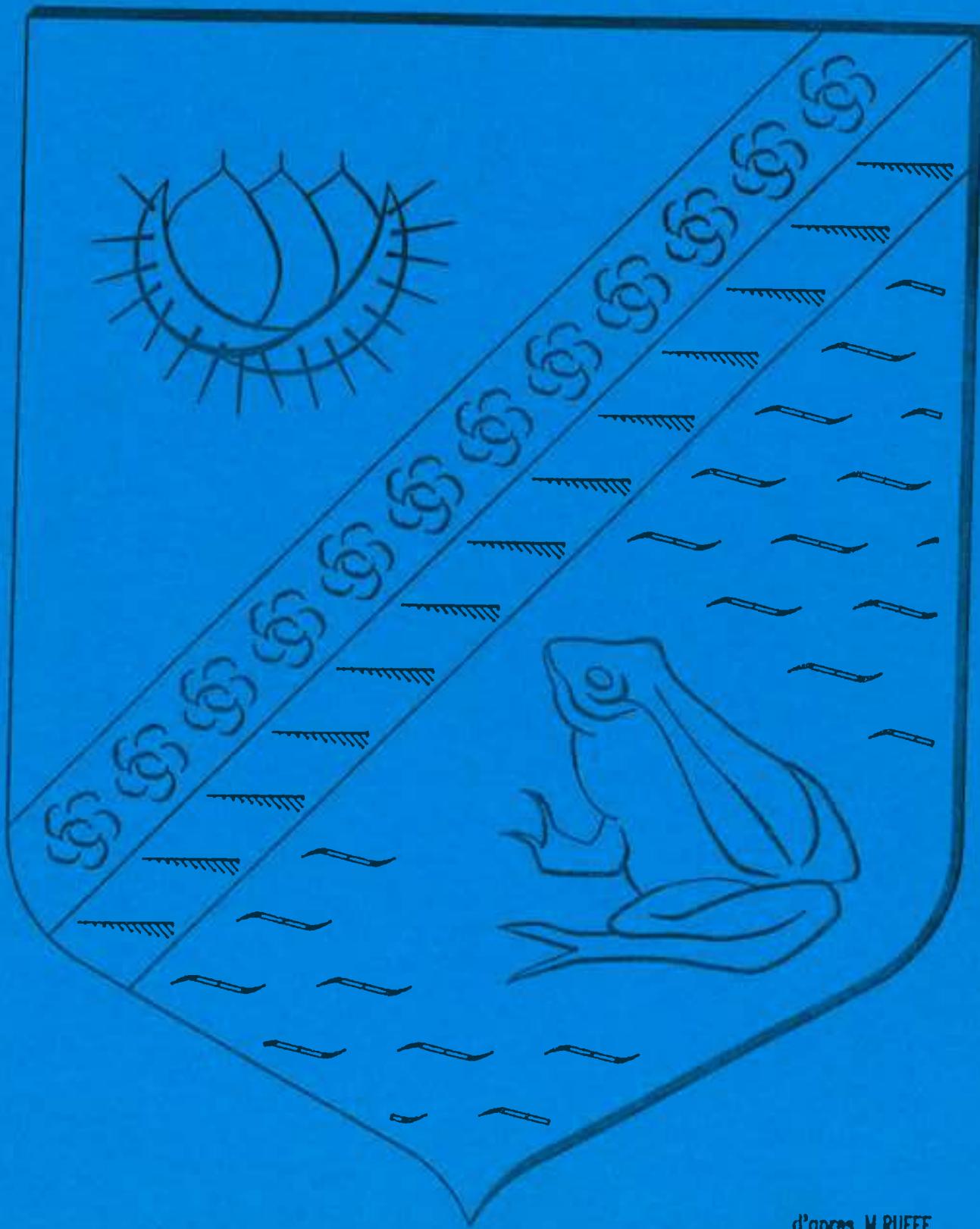


Le Petit Renailot

Journal d'Information de Faramans
1999 - n° 18





SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

- ETAT CIVIL 1998	p. 1
- FLEURISSEMENT	p. 1
- ECOLE PRIMAIRE	
- Travaux	p. 2
- Ouverture d'une 4ème classe	p. 2
- LA BOULANGERIE	p. 2-3
- LA TRAVERSE DU VILLAGE	p. 3-4
- LOCAUX SPORTIFS	p. 4
- LE POINT PROPRE	p. 5
- LE RECENSEMENT	p. 5-6
- INVENTAIRE DU PATRIMOINE	p. 6-7
- REVISION DU P.O.S.	p. 7
- CEREMONIE DU 11 Novembre	p. 7-8
- TELETHON	p. 8

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- BIBLIOTHEQUE Intercommunale	
" L'ARCOLADE "	p. 9
- LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE	
p. 9-10	
- C.E.R.F.	p. 10-11
- LA CHASSE	p. 11-12
- LES CONSCRITS	p. 12
- U.M.A.C. - F.N.A.C.A	p. 12 à 14
- LES AGRICULTEURS	p. 14
- RETOUR DE "KICK"	p. 14-15
- FARADANSE	p. 15
- LE CLUB DE L'AMIITIE	p. 15
- U.P.I.F.	p. 16
- CANTINE "LA DINETTE"	p. 16
- A.D.M.R.	p. 16-17
- CLUB SPORTIF de	
FARAMANS - FOOTBALL	p. 21-22

ECOLE PRIMAIRE :

Le Marais des Eydoches	p. 17
Les droits de l'Homme	p. 18
Burkina-Faso	p. 19
La Préhistoire	p. 20

FAITES CONNAISSANCE AVEC...

Monsieur Yves HERVE	p. 23 à 27
SEQUENCE POESIE	p. 28
SEQUENCE HISTOIRE	p. 29
EMPLOI : ASPIT EMPLOI	p. 30
CALENDRIER DES FETES	p. 31

Editorial

1999 - 2000

Dans quelques jours nous aborderons la dernière année du siècle et du millénaire.

Nous mettrons à profit cette année 2000 pour terminer l'aménagement de l'entrée Est du Village. Cet important chantier a un triple objectif :

- améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes.
- créer un lien entre le Village et la Base de Loisirs.
- rendre plus accueillante l'entrée de la Commune.

Un autre projet nous tient particulièrement à cœur en cette fin d'année.

Vous avez tous compris qu'il s'agit de la boulangerie.

Le début de l'année 2000 (Mars) doit voir l'ouverture d'un bel ensemble comprenant "BOULANGERIE - PATISSERIE - ET ALIMENTATION" dans les locaux de la supérette.

En attendant, au seuil de cette *ANNEE 2000* dont on a déjà beaucoup parlé, je vous présente simplement mais sincèrement mes voeux de *BONNE ANNEE* pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

*Michel GILLIBERT
Maire de Faramans*

LA VIE DE LA COMMUNE

ETAT CIVIL 1998

NAISSANCES

DEFRANCOIS Gabriel
le 2 Septembre à GRENOBLE

GUILLON Delphine
le 8 Septembre à VOIRON

MONACO Maxence
le 8 Décembre à VOIRON

VIGONE Sylvain
le 11 Juillet à VOIRON

MARIAGES

le 22 Août

CARRAS Guy
et **RICHARD** Sylviane
le 30 Mai

CARRAS Lilian
et **BIANCO** Sandrine

CRASEZ Michel
et **MAILLARD** Martine

le 19 Décembre

EYL Robert
et **CHARBONNIER** Véronique
le 18 Juillet

UMBER Jean-Philippe
et **SIGAUD** Domiane

DECES

BIDAULT Claude
le 12 Janvier

DAVID Italico
le 2 Novembre

GILIBERT Robert
le 1er Juin

LELEU Auréline veuve LELEU
le 20 Décembre

MOINE Lucienne épouse CIVIDINO
le 11 Février

PERRIN Jeannine veuve DUBOS
le 28 Juillet

PERNAUD Paulette veuve FAVIER
le 1er Novembre

RICHARD Mariette veuve SOUCHON
le 3 Novembre

VAUDAINE Julien
le 16 Mars

ZAMPIERI Ida veuve ZAMPIERI
le 27 Novembre

FLEURISSEMENT 1999

Décidément le langage des fleurs gagne des adeptes chaque année puisque plus de quarante maisons fleuries ont obtenu une récompense attribuée par la jury communal.

Ce fut au cours d'une sympathique réunion à la salle des fêtes, le soir du 12 Novembre qu'une centaine de diapos ensoleillées et fleuries à souhait furent projetées à un public connaisseur aussi averti que ravi.

Deux autres signes qui ne trompent pas sur l'évolution de nos efforts individuels et collectifs : ils sont reconnus à travers la grosse médaille qui représente le 13ème prix départemental attribué aux maisons avec jardin très visible de la rue à Monsieur et Madame Christian TOURNIER par le Conseil Général, ainsi que la Coupe de l'Union Horticole de l'Isère remise par Monsieur VALENTIN Membre du Jury départemental. De plus, FARAMANS a été distingué par le 6ème prix du Concours départemental des Villages fleuris ce qui représente un lot de 40 géraniums.

Toutes ces distinctions viennent honorer les soins attentifs apportés par nos employés communaux et reconnaître la volonté de toute notre communauté de montrer un visage accueillant aux habitants, certes, mais aussi aux gens de passage.

Il faut donc encourager toutes les bonnes volontés, toutes les initiatives, et même si on ne veut le faire " que pour soi ", pour son plaisir personnel, il en rejaillira toujours quelque chose sur les autres... et sur leur humeur ! Donc, **VIVE LES FLEURS !**



TRAVAUX 1999

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE MAIRIE ECOLE

Le 5 Mai 1999 le Service Départemental d'incendie et de secours effectuait une visite dans les locaux Mairie-Ecole-Poste.

Depuis 1981, date de la dernière visite, l'état des lieux d'une part mais principalement la législation ont bien évolué. La conclusion du rapport établi proposait de classer l'ensemble de l'immeuble en 4ème catégorie. (classement des établissements recevant du public) au lieu de la 5ème catégorie actuelle. Ce changement de catégorie aurait provoqué la restructuration totale du bâtiment. Le choix était alors fait de maintenir les lieux en 5ème catégorie ce qui avait pour première conséquence d'interdire l'accès d'élèves de l'école maternelle à l'étage, d'où le déménagement de la cantine. Suivait ensuite la liste des anomalies constatées et des travaux à réaliser. Les principales observations portaient sur l'installation électrique (emplacement des prises de courant), le balisage des issues et escaliers, la mise en place d'un système d'alarme générale audible de tous les points du bâtiment.

Les vacances scolaires étaient mises à profit pour faire mettre l'installation électrique aux normes prescrites par un artisan qualifié : coût 40.538 F TTC

Un local disponible au rez-de-chaussée est actuellement en travaux afin d'être aménagé en cantine. Il sera disponible au printemps prochain. Coût de l'opération de l'ordre de 60.000 F

Quelques points de détail seront encore réglés et les locaux scolaires présenteront toute sécurité tant pour les utilisateurs que pour les responsables.

CREATION DE LA 4ème CLASSE (3ème CLASSE PRIMAIRE)

Dès le 4 Mai 1999, à 17 heures, à la demande de la commune de FARAMANS une réunion de travail était proposée par Madame l'Inspectrice Départementale de l'Enseignement aux différents Maires des communes voisines de la nôtre, pour examiner

l'évolution des effectifs des différents groupes scolaires.

A la suite de cette réunion il apparaissait la nécessité d'envisager l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée de Septembre 1999.

Rapidement, le 7 Mai 1999, le Conseil Municipal décide de demander la création de cette classe et s'engage à prévoir tous les moyens de sa mise en place.

En Juin, les parents se mobilisent : une pétition circule qui recueillera 220 signatures, et les trois Institutrices seront empêchées de partir en vacances le 30 Juin, dernier jour de classe !

Le 9 Juillet, le Comité des Parents d'élèves rendait compte de la rencontre avec les Inspecteurs d'Académie au cours de laquelle fut présentée une deuxième pétition de 398 noms et appelait les parents à l'action pour le 2 Septembre.

Mais entre temps l'ouverture de la classe fut accordée et la nouvelle Institutrice, Melle SIMOND Laure, fut nommée.

Aujourd'hui, 90 enfants sont scolarisés dans de très bonnes conditions.



Mademoiselle SIMOND Laure,
notre nouvelle Institutrice

LA BOULANGERIE

Au cours de l'année 1999 deux commerces ont cessé de fonctionner : la Supérette au mois de Mai, la boulangerie au mois de Septembre. Le Conseil Municipal a pris acte de cette situation très incommodante et se propose d'y remédier de la façon suivante :

L'ancienne boulangerie ne pouvant, semble-t-il, plus être exploitée et le village ne pouvant se passer d'un boulanger, cette activité sera donc installée dans les locaux de la Supérette. Les démarches sont en cours pour que les travaux de mise en conformité des lieux soient réalisés très prochainement. Dans le même temps, des contacts sont pris et des entretiens sont menés avec des professionnels de la boulangerie afin qu'un artisan boulanger puisse s'installer dans le premier trimestre 2000. Dans le contrat qui liera ce commerçant à la commune, obligation lui sera faite d'exercer une activité "épicerie" suffisante, afin de pouvoir présenter à la clientèle les produits les plus courants ou de première nécessité, y compris fromages, fruits et légumes. En rassemblant ces deux activités, le Conseil Municipal espère ainsi créer la stabilité pour le couple qui se lancera dans cette entreprise. Ces personnes se verront proposer un bail commercial dont le montant sera fixé par le Conseil Municipal en temps voulu. N'ayant pas de fonds de commerce à racheter ils auront à financer l'achat de leur matériel.. (En dehors des travaux sur l'immeuble).

Il est aussi envisagé d'entreprendre l'aménagement d'un logement dans un étage du bâtiment si cette famille souhaite bénéficier d'une location sur place.

LA TRAVERSE DU VILLAGE Le Giratoire

Après bien des péripéties, les travaux de réfection de la traverse du village, côté Base de loisirs, viennent de commencer.

Il convient de rappeler les objectifs qui ont déterminé le choix effectué par le Conseil Municipal.

La Sécurité :

Les piétons pourront cheminer de l'entrée de la Base de loisirs jusqu'au village, au niveau de la pharmacie, en utilisant une piste aménagée à leur intention nettement séparée de la chaussée.

Pour les véhicules, le croisement de l'Avenue du Marais avec les chemins de la Charrière et de la Seytaz sera remplacé par un giratoire qui améliorera la sécurité des conducteurs tout en

diminuant la vitesse des usagers circulant vers le centre du village.

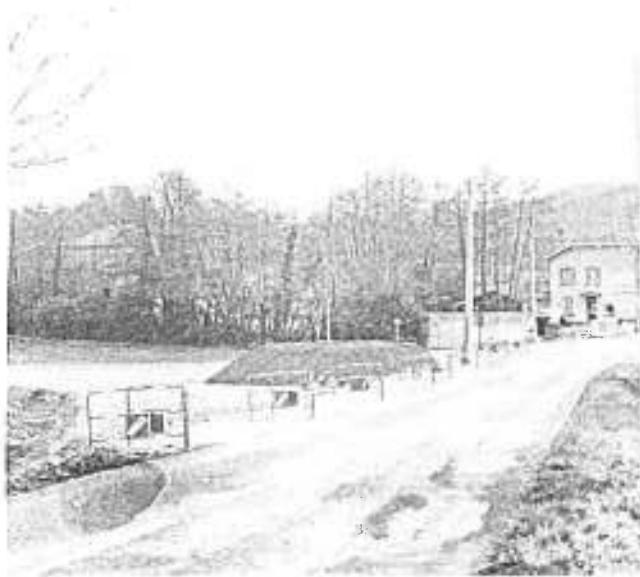
Un récent comptage effectué par les services de la DDE indique que 1500 véhicules traversent chaque jour Faramans par la RD 37 (Vienne - La Côte St André).

L'esthétique :

Dans la réalisation des travaux, l'enfouissement de tous les réseaux a été pris en compte. Les lignes électriques et les lignes téléphoniques disparaîtront du paysage et des candélabres seront implantés sur toute la partie refaite afin de bénéficier d'un bon éclairage public.

L'aménagement paysager :

Le giratoire sera garni d'arbustes de diverses essences, dont le choix a été arrêté par un architecte paysagiste. Les terre-pleins environnants et séparatifs de voies seront traités de la même manière.



Les travaux ont commencé.

Entreprises retenues :

Après avoir reçu de nombreux appels d'offre d'entreprises qualifiées, l'ouverture des plis avait lieu à la Mairie le 19 Juillet 99 en présence de la commission et des responsables de services de l'Etat.

L'ensemble du chantier est réparti en 3 lots, d'où le choix de trois entreprises pour réaliser le projet.

♦ Lot terrassement, trottoirs et réseaux divers :

Sur treize entreprises ayant répondu, le groupement GACHET - SACER - CUMIN

présente la meilleure offre (le moins disant) et se trouve retenu pour la somme de :

1 283 877 F TTC

♦ Lot électricité-éclairage public :

Sur sept candidats, l'entreprise la moins disante retenue est VETTIER pour un montant de 1 046 395 F TTC

♦ Lot aménagement paysager :

Sept candidats également ont soumissionné et l'entreprise BRIO la moins disante est retenue pour la somme de 458 699 F TTC. Le montant global de 2 788 971 F TTC correspond à quelques francs près à l'estimation faite par les services de l'Equipment. Cette somme avait été prise en compte par le Conseil Municipal pour établir le financement de ces travaux.

Les aides reçues - subventions :

Le Conseil Général de l'Isère attribue à la Commune pour ces travaux une subvention de 587 245 F. Par le biais des services de l'Equipment, il prend en outre à sa charge les 2/3 des travaux portant uniquement sur le rond-point et ce dans le but de favoriser la création de "giratoires" qui indéniablement amènent une meilleure sécurité dans les intersections.

L'Etat, au moyen de la DGE (Dotation Globale d'Equipment) apporte sa contribution à hauteur de 160 000 F.

Le Syndicat Energie 38 (ancien syndicat Electricité) pour l'enfouissement des réseaux électriques et la modernisation de l'éclairage public apporte une subvention de 320 000 F.

Après achèvement des travaux le versement de la TVA se montera à environ 450 000 F.

En tenant compte de quelques dépenses supplémentaires qui ne manqueront pas de s'ajouter au montant global (honoraires, frais de dossiers, etc ...) c'est presque la moitié du coût total qui se trouve couverte par les aides diverses.

LOCAUX SPORTIFS

Le Club Sportif comptant de plus en plus de licenciés, les dirigeants, il y a déjà quelques années, sollicitaient la municipalité afin d'obtenir la modernisation et l'extension du bâtiment existant au stade, comprenant une unité vestiaire et un local buvette.

Pour mémoire, les premiers travaux, en 1997, voyaient la réalisation d'une salle d'animation. Le Club Sportif n'a certes pas l'exclusivité des lieux mais se trouve naturellement l'utilisateur principal.

Dans la foulée, le Conseil Municipal souhaitait passer à la deuxième phase, c'est à dire construire une deuxième unité vestiaire, ce qui éviterait la cohabitation de deux équipes dans le même vestiaire lorsque deux matches se jouent à domicile le même après-midi. Après avoir repris un premier projet beaucoup trop onéreux, le Conseil Municipal obtenait de l'architecte une estimation globale dans le cadre qu'il s'était fixé. Après montage du dossier et suivi de toutes les formalités relatives aux marchés publics, les travaux pouvaient commencer au mois de Juin 99 en fin de saison sportive. Tout était terminé en Octobre. Ce local sportif de bonne facture semble avoir fait l'objet de toute l'attention des entrepreneurs ayant concouru à sa réalisation. Il a fait l'unanimité lors de sa présentation officielle aux élus et dirigeants du Club le 22 Octobre 1999.

Le montant global des travaux s'élève à : 584 000 F TTC.

Grâce aux subventions :

- 152 600 F du Conseil Général

- 60 000 F de l'Etat

- et au reversement de la TVA : 94 000 F environ

la part du financement sur le budget communal se situe à environ 278 000 F

Souhaitons que notre jeunesse fasse bon usage de ces locaux et porte haut les couleurs du village.



On inaugure...

Le SICTOM des pays de la Bièvre (Syndicat Intercommunal Collectant les Ordures Ménagères) met en place actuellement des équipements destinés à séparer les déchets ménagers : (conteneurs).

Dans le langage courant ces emplacements sont désignés par des appellations du genre "Point Propre", "Tri Sélectif", "Collecte Sélective" ou encore "Point Recyclage". Quelle que soit la dénomination le but reste le même. Il s'agit de séparer au départ les catégories de déchets afin de diminuer le coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères.

En fonction de l'importance de la commune, et le nombre d'emplacements retenus, le SICTOM mettra en place un certain nombre de conteneurs clairement identifiés et qui seront destinés à recevoir séparément :

- le verre (bouteilles, pots, bocaux ...)
- le papier (journaux, magazines, prospectus ...)
- emballages à recycler (bouteilles plastique, emballage métallique et briques alimentaires cartonnettes).

Tous les autres déchets non recyclables continueront à être collectés en sac poubelle par les bennes de ramassage, selon le procédé actuellement en cours.

En ce qui concerne Faramans, ce "Point Recyclage" est situé en bordure du chemin des Eglantines près du carrefour avec le chemin des Chapelles.

Pour l'instant, seul le parterre de cet espace a été préparé pour recevoir les conteneurs (empierré, nivelé.) Dès le printemps prochain il fera l'objet d'un aménagement paysager, de manière à ce qu'il soit agréable et accueillant tout en restant très accessible aux véhicules.

La protection de l'environnement nécessitera de plus en plus de contraintes (donc d'argent) en matière de traitement des ordures ménagères. Ce sont des changements dans les habitudes qu'il convient d'admettre et de respecter afin de contenir les dépenses autant que faire se peut et garantir la propreté des sols et la qualité de l'air que l'on respire.

Le recensement est à chaque fois un évènement : pour les familles qui voient arriver dans leur logis un "curieux" ou "curieuse" leur posant des questions d'apparence bizarre, mais également pour le recenseur qui doit mettre en pratique toutes les consignes que l'Agent de l'I.N.S.E.E. s'est efforcé de lui apprendre en deux jours de formation.

Ce recensement est utile à l'I.N.S.E.E. (Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques), pour connaître l'évolution de la population par rapport aux derniers chiffres connus, pour faire toutes sortes d'études sur l'évolution de la vie quotidienne de chacun, par exemple, la quantité de population rurale par rapport à la population urbaine; la qualité de vie de chaque famille, par exemple le nombre de personnes vivant dans un même logement etc...

Tous les résultats de ces études ne sont pas encore connus.

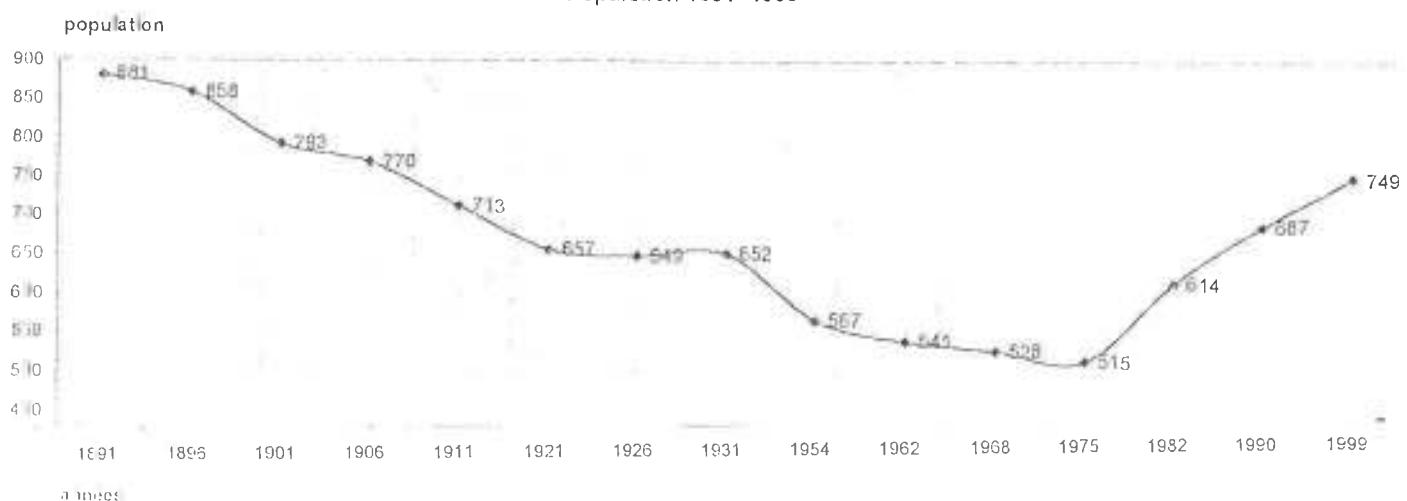
Nous savons, pour l'instant, que Faramans compte **749 habitants**, vivant dans **289 résidences principales**, qu'il y a **27 résidences secondaires** et **18 logements vacants**, au jour du recensement. Les logements vacants étant les lieux habitables que les propriétaires ont laissé pour aller vivre dans un autre lieu.

Ce recensement m'a permis de connaître à peu près mes concitoyens. Je retiendrai le bon accueil de tous, la gentillesse, mais aussi la précipitation dans laquelle il a fallu oeuvrer pendant deux semaines.



Jocelyne BLANC, Agent recenseur

Population 1891- 1999



J'ai eu la curiosité de me pencher sur la liste des illustres prédécesseurs qui se sont acquittés de cette tâche :

- en 1990, Véronique BALDERER qui a dénombré **687 habitants**,
- en 1982, Catherine MOIROUD, **614 habitants**,
- en 1975, Michelle LAURENT, **515 habitants**,
- en 1968, Alberte BOUVIER, **528 habitants**,
- en 1962, Albert BOURDAT et Alberte BOURDAT, **541 habitants**,
- en 1954, Louis RANCHON, et Robert BOUVIER, **567 habitants**,
- en 1931, **652 habitants**,
- en 1926, Elie BARLAND et Pierre PICHON, **649 habitants**,
- en 1921, Elie BARLAND, et Pierre PICHON, **657 habitants**,
- en 1911, Elie BARLAND et Pierre PICHON, **713 habitants**,
- en 1906, **770 habitants**, - en 1901, **793** - en 1896, **858** - en 1891, **881**.

Je vous remercie tous pour votre participation et votre accueil.

Jocelyne BLANC



PATRIMOINE BATI : PRE-INVENTAIRE

FARAMANS fait partie des 62 communes qui constituent le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire dont les objectifs sont le développement économique, touristique, social culturel et la protection de l'environnement du Pays.

Ce vaste territoire, de Rives à Jarcieu et de Champier à St Clair-sur-Galaure, possède un patrimoine bâti riche mais dispersé et souvent méconnu.

Les élus ont décidé de faire réaliser un pré-inventaire avec le double objectif :

- de sensibiliser les habitants du Pays de Bièvre-Valloire à l'existence, à la qualité et à la nécessité de préserver leur patrimoine.
- d'utiliser la richesse de ce patrimoine pour développer l'économie touristique du Pays de Bièvre-Valloire.

L'inventaire réalisé sur les 62 communes est disponible dans chaque Mairie.

Ce premier inventaire n'est certes pas exhaustif. Il y a certainement des oubliés et il pourra être complété.

Pour **FARAMANS** le document peut être consulté à la mairie ou à la Bibliothèque. On y trouve des éléments du patrimoine :

- archéologique
- religieux (Eglise, croix, cimetière)
- public (Mairie-Ecole, monument aux morts, lavoir)
- privé (Maison XVIII^e de Serclier)

- rural : constitué principalement par les fermes de la fin du XIX^e avec quelques constructions plus anciennes. Ce patrimoine "est particulièrement riche et bien conservé sur l'ensemble du territoire"

- industriel et artisanal (ancien moulin)

Certes notre patrimoine ne se résume pas à cet inventaire d'éléments architecturaux mais il en constitue la partie immédiatement visible dont le visiteur emporte le souvenir.

La tradition orale ou écrite, les archives publiques ou privées, les objets, les photographies... sont autant d'éléments de notre patrimoine qu'il convient aussi de préserver et de recenser. **Chacun d'entre nous est concerné.**



La Croix de l'Eglise

REVISION DU P.O.S.

Le Plan d'Occupation des Sols actuel a été approuvé le 11 Septembre 1987 et a été modifié à 3 reprises, les 29 Mai 1991, 7 Mai 1993 et le 14 Novembre 1997. Ces modifications successives ont permis de réaliser des adaptations mineures du P O S.

initial sans remettre en cause ses dispositions générales (préservation de l'espace agricole : zone NC et ND zone naturelle protégée).

Après plus de 10 ans, il convenait d'entreprendre sa révision complète.

La décision fut prise par le Conseil Municipal le 29 Mai 1998.

Un groupe de travail composé de 8 Conseillers Municipaux et de représentants des Administrations, Chambre d'Agriculture, de Commerce et des Métiers s'est réuni huit fois depuis le 25.11.1998.

A l'issue de chacune de ces réunions un compte-rendu sur l'avancement de la réflexion a été soumis au Conseil Municipal qui, à son tour, a exprimé à la commission ses remarques.

Au cours d'une réunion publique le 9 Décembre 1999, les options d'aménagement ont été exposées.

Le maintien du caractère rural et la protection de l'environnement naturel et du patrimoine bâti dans un développement maîtrisé de l'urbanisation, pour positionner Faramans comme commune d'accueil et répondre à une demande locale, constituent les objectifs principaux de la Municipalité.

Ainsi un projet a émergé de ce travail collectif. Il a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal le 17 décembre 1999.

Pendant 3 mois, à compter de janvier, les Services de l'Etat, du Département, de la Région, du District, des Syndicats intercommunaux, des Chambres Consulaires et les communes limitrophes seront consultés pour avis.

Le groupe de travail examinera ces avis et fera éventuellement des propositions de modifications du projet qui sera alors soumis à enquête publique pendant 1 mois.

Le Conseil Municipal devrait statuer définitivement, au vu du rapport du commissaire enquêteur en septembre-octobre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 Novembre 1999, 81ème anniversaire de l'Armistice mettant fin à cette terrible guerre de 1914-1918 qui coûta la vie à 1 300 000 de nos soldats, fut aussi une journée d'émotion pour deux Anciens Combattants de la commune.

En effet, Messieurs Claudius BOURDAT et Michel RUEFF ont été à l'honneur pour leur fidélité et leur dévouement aux Associations d'Anciens Combattants.

Il faut souligner tout d'abord que M. RUEFF, actuel Président de l'UMAC a succédé à M. BOURDAT qui avait exercé ces fonctions pendant de nombreuses années

M. BOURDAT, âgé de 92 ans a reçu la Médaille de l'Armée d'Afrique, des mains de M. Rey, Président de l'Amicale des Anciens du 28ème Régiment de Tirailleurs Tunisiens, unité au sein de laquelle il a servi.

Cette distinction honore un homme dont la vie a été marquée par la guerre de 1939-1945 et notamment 5 années de captivité en Allemagne.

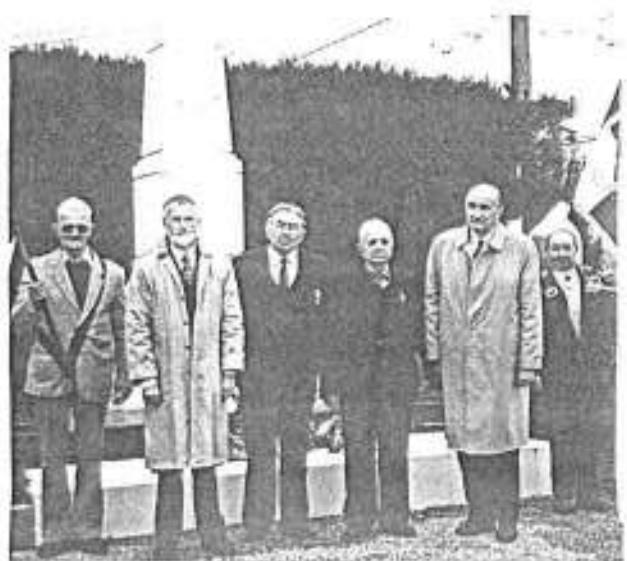
M. RUEFF était à son tour décoré de la médaille d'argent de la Fédération Nationale des Anciens Combattants par M. Michel GILLIBERT, Maire de la commune.

Cette décoration reconnaît les mérites d'un homme ayant participé aux guerres d'Indochine et d'Algérie qui se dévoue sans réserve à l'activité des associations, et des manifestations patriotiques dans le village.



Les deux récipiendaires en présence du Maire

Les deux récipiendaires étaient entourés de leurs camarades adhérents de l'UMAC et de la FNACA, du Conseil Municipal, des enfants de l'école accompagnés de leurs institutrices et de nombreux habitants de la Commune.



Les Décorés, Officiels et Porte-drapeau

Les sonneries étaient assurées par deux musiciens de l'Echo des remparts de Thodure. Au cours du repas, M. Bourdat nous démontrait, qu'il conservait intacte la dextérité à manier les baguettes et gratifiait l'assemblée de quelques bonnes marches militaires bien rythmées.

TELETHON 99

Dernière minute Stop...

Dernier TELETHON du siècle Stop...

Cette année, jeux de cartes et de société Stop...

Très large participation, de 12 ans à 78 ans Stop

Soirée agréable ...

Somme recueillie : 5 324 F. 50

Merci, merci, merci...Stop...

Groupe Téléthon de Faramans

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ARCOLADE

L'Arcolade, Bibliothèque intercommunale Bossieu/Faramans a connu un franc succès pour le spectacle africain qu'elle a accueilli au printemps dernier.

Nous avons reçu deux groupes musicaux, l'un de style moderne avec des résonances reggae STAR AFRICA, le second, proposant des musiques traditionnelles AFRICAKAPIA : une soirée rythmée qui nous a permis de voyager.

L'Arcolade est de plus en plus fière de toutes les personnes qui ont aidé à la fabrication des confitures de châtaignes pour la Foire 99.

Mieux encore que les années précédentes (Hé oui, c'est possible) nous avons eu un afflux de châtaignes épluchées, cuites et moulinées, de Faramans, comme de Bossieu, ce qui nous a permis de nous occuper presque exclusivement de la cuisson.

Cette année, nous avons reçu 140 Kg de châtaignes prêtes à la cuisson. Nous avons utilisé 120 Kg pour la confiture (416 pots) et 20 Kg pour les gâteaux (40). Nous ne pensions pas atteindre notre objectif de 140 Kg car physiquement cette opération est longue et douloureuse pour les doigts, le dos... Le pari était osé, mais, grâce à vous, nous l'avons gagné et nous en sommes très fiers.

Evidemment, nous ne pouvons remercier individuellement les personnes qui nous ont offert leurs mains et leur temps, car vous avez été très nombreux mais le bureau de l'Arcolade vous REMERCIE DE TOUT COEUR.

Nous rappelons enfin, les horaires d'ouverture au public de l'Arcolade :

**Jeudi de 16 h 30 à 18 h
et le Samedi de 10 h à 12 h.**

Pour information, les personnes n'étant pas libres dans ces créneaux horaires, peuvent, le

premier lundi de chaque mois, à 15 h 30, venir emprunter des livres car les bibliothécaires se réunissent ces jours-là et la porte vous est ouverte.

Nous avons un grand besoin de bénévoles (hommes ou femmes), nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés car, outre le prêt de livres, l'Arcolade accueille les classes de l'école de Faramans, aide à l'organisation des spectacles de l'Association Culturelle Bièvre-Liers, mais aussi doit effectuer tout un travail de préparation des livres avant de les déposer en rayons. Vous pouvez nous contacter au 04 74 54 27 20 aux horaires d'ouverture.

DATES A RETENIR :

11 Février 2000 à 20 h 30

au Centre Culturel : TRICSTER, soirée percussions théâtralisées (compagnie du Jour)

15 AVRIL 2000 à 20 h 30

au Centre Culturel : LUNES, PLUMES ET TRALALAS, soirée Cabaret-repas (Compagnie du Jour).

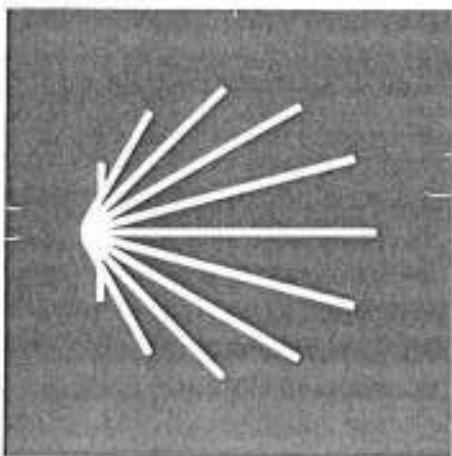
LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

La Bibliothèque a reçu, au printemps dernier l'exposition : "Le chemin de St Jacques passe par chez nous", accompagné d'une soirée diapositives où nous avons pu converser avec de nombreux pèlerins.

Chacun d'entre eux nous a raconté "son" chemin. Les motivations sont souvent différentes, Religion, exploit physique, retour sur soi-même à cause des difficultés de la vie (chômage, divorce ...) etc.

A chaque fois, et pour toutes ces raisons, leur satisfaction est la même. Chacun ne pense qu'à repartir dans 6 mois, dans 5 ans ... afin de retrouver cette ambiance particulière, ambiance d'amitié, de souffrance commune, de fatigue, mais dans tous les cas, de solidarité, de compréhension et d'écoute de l'autre. Toutes choses qui nous manquent dans notre vie de tous les jours.

Il ne faut pas oublier que le Chemin de St Jacques, balisé par des coquilles stylisées en bleu et jaune est également le GR 65, balisé par des signes de peinture rouge et blanche.



Le symbole de la Coquille.

Le Chemin qui traverse Faramans est balisé depuis Genève (Suisse) et rejoint celui du Puy en Velay, connu depuis l'an 1000 environ. Si vous désirez de plus amples informations sur ce chemin, ou sur l'Association des Amis de St Jacques, les bibliothécaires de l'Arcolade seront heureuses de vous fournir les documents en leur possession, aux heures d'ouverture au public :

**Jeudi de 16 h 30 à 18 h
et Samedi de 10 h à 12 h.**

C.E.R.F.

L'année 99 s'achève et le CERF fait son bilan. Le feu d'artifice du 13 Juillet a attiré beaucoup de spectateurs et même si les artificiers n'ont pas été entièrement satisfaits, ce fut une belle nuit remplie d'étoiles de toutes les couleurs.

Après une période de vacances estivales, le bureau du CERF se remet au travail pour la foire.

Dès septembre les réunions, les démarches administratives, les rencontres, la mise en place du planning et la préparation du matériel se succèdent chaque semaine à un rythme croissant. C'est un travail très prenant, où la vie familiale est un peu abandonnée, on ne compte pas les heures (on n'a jamais essayé, c'est peut-être mieux ainsi) mais il y a une telle récompense au terme de ce marathon

quand la foire est finie que tout ce qui a précédé est oublié.

C'est la vie du village, c'est pourquoi on fait appel à toute la population, d'abord pour le ramassage des châtaignes où il règne toujours une bonne ambiance sous les châtaigniers, même si ça pique les doigts. Ensuite il y a la matinée vendanges, cette année la récolte était très abondante, et le soir il y a encore une "corvée" pour l'entaillage des châtaignes.

On arrive au Vendredi sur le champ de foire qui commence à s'animer avec les bruits des ferrailles pour le montage des chapiteaux et au fur et à mesure de la journée tout se met en place non sans petits problèmes de dernières minutes qu'il faut résoudre au cas par cas.

Enfin c'est le jour "J", le grand jour de la Foire à Faramans.

Ceux qui ont veillé toute la nuit sur les installations peuvent enfin aller se coucher quand les premiers organisateurs arrivent vers 5 h du matin. Les spécialistes du boudin sont déjà au travail.



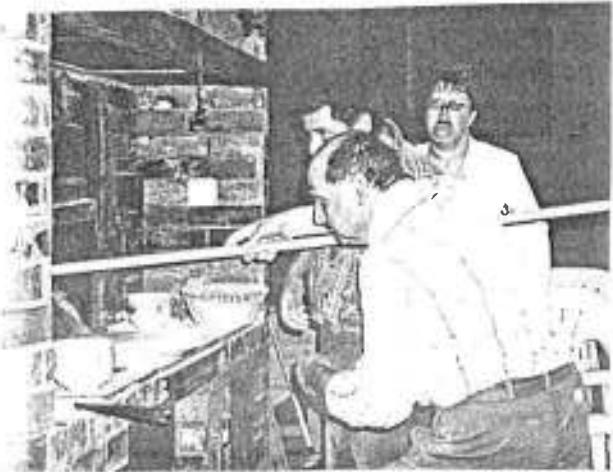
Ah! bon SANG !...

Les premiers forains arrivent, il faut les mettre en place à la lampe électrique, il y a de la rosée, les numéros attribués ne se lisent pas bien, heureusement il y a le plan pour aider.

La clarté arrive avec le flux des exposants, tout se met en place, chacun à son poste qui est défini, on court, on cherche le responsable, la musique démarre et c'est l'ambiance de Foire qui commence.

Il fait beau, tout va bien. Les visiteurs arrivent.

Les boudins sont presque tous vendus, le jus de raisin sort abondamment du pressoir, les gâteaux sont bien présentés ainsi que les 416 pots de confiture de châtaignes avec leur capuchon aux couleurs de l'Europe, ils rivalisent avec les produits fermiers et ces merveilleux pains dans leur corbeille en osier.



Le bon pain va cuire !

A midi les gourmands ont pu déguster une bonne choucroute confectionnée par M. AMOUROUX de Pact, malheureusement elle n'a pas pu satisfaire tout le monde.



Vive les "STRIBLETS"

Ce fut une belle journée, une journée de rencontre, une journée de Foire à Faramans, qui, on l'espère, ne laisse personne indifférent. Dimanche matin on resterait bien au lit après la semaine que l'on vient de passer mais il faut ranger, nettoyer... A midi, autour d'une table,

la bonne humeur des organisateurs laisse penser que la foire s'est bien déroulée et "a bien marché".

C'était la dernière Foire avant l'an 2000. En attendant on a donné rendez-vous à tous les bénévoles des associations et individuels, sans qui la foire n'atteindrait pas cette envergure, à une soirée de remerciements fin novembre, au cours de laquelle on a pu déguster une délicieuse assiette de cochonnaille, dans une ambiance très détendue cette fois-ci.

MERCI.

A.C.C.A. Société de Chasse

La Société de Chasse de Faramans est née au début du siècle sous l'appellation "La Diane d'Autimont". Tout au long des années, les adhérents ont pu se livrer à leur passion, mais comme dans bien des régions de France ils ont connu certaines désillusions, que ce soit sur le plan des territoires avec les remembrements et évolution des modes de culture, ou sur le plan de la sauvagine avec la disparition partielle du gibier naturel.

Dans les années 70, avec la mise en application d'une nouvelle loi sur la chasse dite "loi Verdeille", la Diane d'Autimont devenait l'A.C.C.A. de Faramans (Association Communale de Chasse Agrée).

A l'heure actuelle les 60 adhérents de l'Association pratiquent la chasse sur environ 680 hectares des 1043 que représente la superficie de la Commune. Un arrêté préfectoral annuel très précis fixe les dates d'ouverture et de clôture, globalement et aussi pour certaines espèces de gibier qu'il convient de protéger. Une réglementation locale du bureau de l'A.C.C.A. est diffusée chaque année dans le but de restreindre les jours et horaires de chasse principalement en début de saison.

La société gère un budget annuel de l'ordre de 45.000 F presque entièrement consacré au repeuplement en gibier. Il est à noter que grâce à une gestion volontaire et des prélèvements raisonnables depuis plusieurs années, les populations de lièvres et surtout de chevreuils sont en progression.

Pour la majorité des chasseurs, la chasse ne signifie pas "tuer du gibier à tout prix", mais est synonyme d'amour de la nature, du grand

air, du travail des chiens, voire des champignons et des couleurs de l'automne. La convivialité est de rigueur avec une séance de "dégustation boudins" sur la place du village chaque année au mois de janvier et un repas pris en commun avec les exploitants agricoles au mois de Février. Il faut en effet souligner que ces derniers, même non chasseurs, mais faisant apport de leurs terrains se trouvent de fait associés aux activités de l'A.C.C.A.

La chasse est une activité controversée mais créatrice de ressources et d'emplois. Si chacun respecte les idées de l'autre et surtout si la propriété d'autrui n'est pas malmenée, aucune difficulté ne devrait surgir. Sur le plan communal on peut se réjouir d'une bonne entente entre chasseurs et non chasseurs.

Le bureau de l'ACCA

Président : Frédéric LAURENT
Vice Président : Joseph LAMBERT
Trésorier : Franck RICHARD
Secrétaire : Philippe LAURENCIN
Membres : Roger PATRAS
Pierre RICHARD
Hervé MARION
René LEARDINI
Raymond BLANC

CONSCRITS



Comme chaque année, les conscrits de Faramans ont apporté leur joie et leur bonne humeur aux habitants lors du 1er Mai en offrant le muguet puis leurs brioches à nos concitoyens en parcourant nos campagnes.

Nous tenons à nous excuser auprès des habitants chez qui nous n'avons pas eu la possibilité de passer, en espérant faire mieux l'année prochaine.

Nous remercions les bénévoles qui aident l'association à la mise en place de la vogue et au soutien qu'ils nous donnent.

Nous remercions également tous les habitants de Faramans pour l'accueil chaleureux qu'ils nous réservent chaque année.

A l'année prochaine !



Vive les conscrits, vive la vogue et vive Faramans !

U.M.A.C - F.N.A.C.A

La Paix n'est-elle qu'une illusion ?

Une réponse à cette question est faite en 1849 par notre célèbre poète : Victor Hugo lorsqu'il fut élu "Président du Congrès Mondial pour la Paix"

Voici un extrait de son discours prononcé à l'occasion de ce congrès un jour viendra.....

"Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Petersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin , qu'elle sera impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie.

Un jour viendra où nous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces se sont fondues dans la FRANCE.

Un jour viendra où les boulets et bombes seront remplacées par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain, qui sera l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France...."

Ce texte est riche et jusqu'à ce jour, un seul évènement ne s'est pas accompli sur le plan mondial : c'est la PAIX tellement désirée.

Il faut espérer et y croire car l'Humanité avance à petits pas dans cette direction.

Michel RUEFF

F.N.A.C.A.

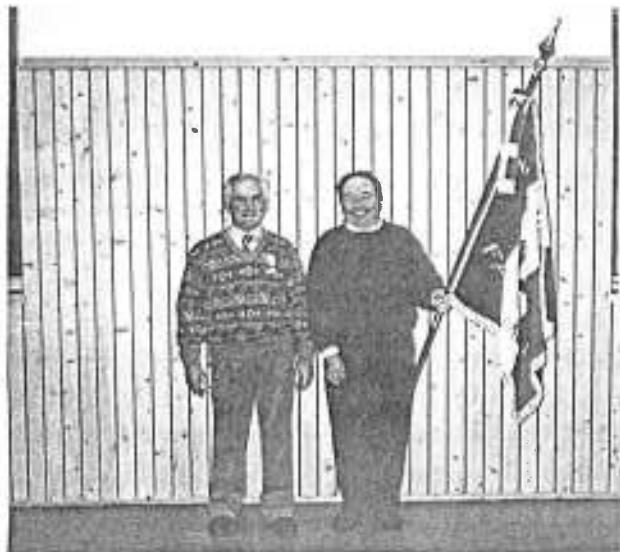
DEUX ANCIENS D'ALGERIE A L'HONNEUR

Le Vendredi 19 Mars 1999 à l'occasion de la cérémonie commémorant le 37è anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, deux adhérents fidèles de la FNACA étaient à l'honneur.

Jacques BOURDAT, trésorier du comité de Faramans, recevait la Croix du Combattant, décoration attribuée pour reconnaissance des 18 mois de service militaire passés en Algérie à l'âge de 20 ans, autrement dit : 18 mois d'éloignement des siens, de privations et d'inquiétude pour sa famille.

A ses côtés, **Joseph LAMBERT**, dévoué porte-drapeau du comité à reçu le 11 novembre 1998 la médaille AFN, décoration décernée pour reconnaissance des nombreux mois passés sur le sol Tunisien, représentant

également autant de mois de sacrifices de jeunesse loin de sa famille et de ses amis.



Les décorés

L'ensemble du Comité FNACA et leurs épouses, les adhérents de l'UMAC, le Maire et de nombreux membres du Conseil Municipal, ont chaleureusement entouré et félicité les deux récipiendaires.

Une amicale collation terminait cette journée à la salle de réunion du Centre culturel.



Contents de se revoir...

JOURNÉE DETENTE

Afin de maintenir soudés les liens entre tous les anciens d'Algérie, la journée annuelle de détente a été organisée le dimanche 5 Septembre.



Tous se retrouvaient en famille à Charavines pour un bon repas "friture".

L'après-midi était consacrée à la visite des caves de la "Grande Chartreuse" à Voiron. Visite guidée, commentée et unanimement appréciée, que l'on peut recommander à tous les amateurs et admirateurs des patrimoines et produits régionaux.



Journée bonne ambiance qui passe toujours trop vite mais qui sera sans doute renouvelée en l'an 2000.

LES AGRICULTEURS EN GOUETTE

Le Dimanche 29 Août, rendez-vous sur la place du village, où un car allait conduire, en direction de la Drôme, 52 agriculteurs actifs ou retraités et autres sympathisants.

Première halte, visite du musée de l'Alambic à St Désirat, où l'on a pu découvrir l'histoire des bouilleurs ambulants, qui passaient de

village en village, pour distiller les fameux "priviléges".

Alambic en cuivre et mannequins d'époque nous faisaient revivre ce passé. Ce musée permet aussi de comprendre le processus d'élaboration de l'eau de vie de poire Williams.

Ensuite, repas à "La Terrine" à Chantemerle des Blés, cadre champêtre où l'on déguste les produits de la ferme cuits au four à bois.



Belle journée de détente !

Pour terminer la journée, visite de la cave coopérative de Tain l'Hermitage.

Une journée de détente dans la sympathie et la convivialité.

Merci à tous ceux qui, par leur dévouement au sein du CERF, ont permis cette réalisation.

RETOUR DE KICK

Cette association est née de la rencontre de plusieurs passionnés de motos anciennes ou peu communes.

Le bureau est composé de :

Président GILLIBERT Patrice

Vice Président COLOMB David

Secrétaire BOURDAT Pascal

Vice Secrétaire CHAUVIN Jacques

Trésorier LAURENCIN Claude

Vice Trésorier LACLAUTRE Frédéric

Son but :

- avoir une réunion mensuelle
- suivre le calendrier des manifestations proposées par la presse spécialisée
- Organiser une fois par an un week-end de motos anciennes.



Motos anciennes

Le soleil était au rendez-vous pour sa première manifestation le 11 juillet dernier. Une journée bien remplie par le passage et l'étape du Tour du Dauphiné de motos anciennes, l'exposition de machines diverses, la bourse d'échange et une ballade d'une quarantaine de kilomètres. Tout s'est bien déroulé : beaucoup de monde et la bonne ambiance habituelle des réunions de motards.



Un regard de connaisseur

L'association promet de renouveler cette manifestation l'an prochain et projette même d'organiser plusieurs bourses d'échange.

FARADANSE

Encore une année où une bonne ambiance a régné au son d'une musique rythmée.

Si vous voulez entretenir votre forme tout en gardant votre bonne humeur, venez nous rejoindre. Vous qui avez entre 4 et 99 ans vous serez les bienvenus à Faradanse. Nous tenons également à vous rappeler trois dates :

17 Décembre 1999 :

- spectacle de Noël à Faramans.

7 Mai 2000 :

- vente de fleurs et de plantes.

17 Juin 2000 :

- gala à Commelle.

Pour tous renseignements contactez Agnès au 04 74 54 22 14

CLUB DE L'AMITIE

Quoi de nouveau depuis la dernière animation (voyage à St Rémy de Provence) parue dans le dernier numéro ?

Force est de constater que les anciens ne restent pas les 2 pieds dans le même sabot, tout au long de la saison, pour preuve :

10 septembre 98	:	repas à Primarette
17 octobre 98	:	participation à la foire (striblets)
20 octobre 98	:	voyage surprise
5 novembre 98	:	repas publicitaire
17 décembre 98	:	bûches de Noël
14 janvier 99	:	tirage des rois
16 février 99	:	sortie au Tahiti
28 mars 99	:	journée porte ouverte
6 mai 99	:	repas cabri
10 juin 99	:	voyage à Courzieu
2 septembre 99	:	repas à l'Armarine

Après analyse de toutes ces dates, il faut reconnaître qu'il y a une animation presque tous les mois, et comme cela, on essaie de combattre la morosité du cours de la vie.

Je ne terminerai pas mon article sans avoir une pensée émue pour M André Gillibert et Mme Adeline Gilibert qui étaient des membres assidus du Club de l'amitié, et je puis assurer aux familles, que tous les adhérents, ont partagé leur peine et pris part à leur douleur.

UPIF

Les adhérents de l'Union des Professionnels Indépendants de Faramans et le bureau ont terminé les préparatifs de l'animation du village qui, comme toutes les années, eut lieu le 8 Décembre, ce fut un Mercredi.

A 19 h 30 nous avons été heureux d'accueillir les enfants accompagnés des parents.

Au programme de cette soirée :

1 - pour les petits : chocolat chaud, toasts, jus de fruits, Fontaines Lumineuses, et cette année une promenade en Calèche (donnez-nous l'occasion de demander aux parents de veiller tant soit peu à la sécurité lors de la montée des enfants en Calèche ainsi qu'à leur descente, il a bien été recommandé de ne pas surcharger ce moyen de locomotion)

2 - pour les adultes : vin chaud, toasts divers, jus de fruits.

3 - pour tous, petits et grands, vers 20 h 30 une tombola gratuite dont les lots ont été offerts par les adhérents et l'UPIF, les commerçants et professionnels indépendants.

A cette occasion, nous nous unissons tous pour vous souhaiter dagrables fêtes.

Nous tenons à remercier les adhérents qui ont su s'organiser afin de permettre aux habitants de Faramans de s'approvisionner en pain au niveau des deux dépôts. Encore une fois merci.

P.S Quel plaisir de voir qu'à la fin de ce millénaire, de nombreuses fenêtres des maisons de Faramans étaient illuminées. Merci d'avoir pris les bougies chez les commerçants ou professionnels indépendants de l'U.P.I.F.

LA DINETTE

La Dînette a repris, tout comme nos enfants, le chemin de l'école dès le 6 septembre dernier.

La cantine débute sa sixième année d'existence et la garderie pour sa deuxième année connaît un succès grandissant.

Mme BIANCO Annick, habitante de Faramans, nous a rejoints au sein de l'association pour prendre soin des petits et des plus grands lors des repas et de la garderie. Dès Janvier, Mme ROUX Jocelyne, également de notre commune, viendra la seconder.

Nous tenons à remercier les habitants du village qui ont accueilli si chaleureusement nos enfants lors de notre traditionnel carnaval.



Les enfants déguisés

Un remerciement tout particulier à M. Bouvier qui a permis à nos enfants de traverser le village sans trop se fatiguer grâce à son tracteur et sa remorque décorée pour cette occasion.

Devant le succès de cette initiative qui a enchanté les plus petits comme les plus grands, nous vous donnons rendez-vous pour le carnaval de l'an 2000 : le 8 FEVRIER 2000

A.D.M.R.

L'assemblée générale de l'ADMR Bièvre-Burettes de 1999 a eu lieu à Faramans.



Le Bureau de l'Association a dressé le bilan

Les objectifs de cette association ont été rappelés, à savoir :

“La vocation de l’ADMR est de permettre aux familles et aux personnes en difficultés, ou démunies, de bien vivre chez elles. Pour réaliser au mieux cette mission, l’ADMR a adopté une démarche généraliste destinée à tout public. Cette mission s’appuie sur des volontés fortes : respect de la personne, esprit d’entraide, volonté d’être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes..”

L’ADMR est le partenaire de ceux qui investissent dans l’économie, la santé, le social et la réussite de la vie locale pour le bien être de chacun”.

Cette volonté de réussite de la vie locale est bien présente à Faramans puisque dans la commune il a été effectué 196,30 h auprès de 5 familles avec enfants à charge par le service Travailleuse Familiale et 1257,30 h auprès de 12 foyers non retraités ou retraités par le service Aide à Domicile (Aide ménagère)

Toujours à votre service, et prêtes à rechercher avec vous des solutions, Martine, Monique, Eliette, Annie, Françoise et Georgette vous remercient de les contacter pour tous renseignements nécessaires et complémentaires.

Les responsables de Faramans.

ECOLE

Le Marais et les Eydoches

Avec l’association Bièvre-Valloire et la FRAPNA, nous sommes allés aux Eydoches faire des mesures de vitesse du courant, de la qualité de l’eau....

Les mesures :

La vitesse de l’eau :

on a pris une ficelle de 10 m de long que l’on a posée près de la rivière. On a jeté un morceau de bois dans l’eau en amont. On a chronométré le temps qu’il mettait pour arriver à l’autre extrémité de la ficelle.

-Sébastien-

J’ai été intéressé par la mesure de la profondeur de l’eau avec une canne à pêche. Elle avait un plomb au bout de la ficelle et il y avait des repères pour pouvoir mesurer la hauteur de l’eau.

-Pierre-

J’ai bien aimé le test de turbidité pour voir si l’eau est trouble. L’eau de l’étang est propre !

-Anissa-

Les observations :

Ce que l’on a bien aimé c’est quand on a attrapé des petites bêtes dans l’étang à l’aide d’épuisettes. Les plus étranges c’étaient les nèpes : elles ont la forme de scorpion !

-Alexandre-

On a mis un filet dans l’eau, on a gratté, on a relevé le filet. on a vu alors des centaines d’animaux et surtout des gammarides

-Kévin Rougier-

J’ai bien aimé le porte-bois et de quelle façon il se protège. Il se construit un abri avec du bois, des cailloux, des coquilles.

-Gabin-

J’ai bien aimé quand on a attrapé la sangsue avec le filet. Elle bougeait comme un serpent.

-Yannick-

Les jeux : la chaîne alimentaire :

Des personnes connaissant le marais sont venues à l’école. Nous avons fait beaucoup d’expériences. Enfin, est venue ma préférée : la chaîne alimentaire ! j’étais transformée en plante aquatique et beaucoup de monde voulait me manger. Mais tout-à-coup, une personne m’a arrachée, je suis tombée et les enfants qui mangeaient sont tombés aussi : on était tous morts.

-Chloé -

On avait des cartes sur lesquelles il y avait des noms d’animaux ou de végétaux. On en a attaché une sur notre maillot. Ensuite on nous a donné des ficelles et on allait chercher notre nourriture : on s’accrochait à celui que l’on mangeait. A la fin, il y avait une chaîne alimentaire. Puis nous avons arraché les herbes et un par un tous les animaux mouraient, enfin les enfants tombaient pour montrer qu’ils étaient morts.

-Kévin Gléonec-

Si les plantes disparaissent, tous les insectes meurent.

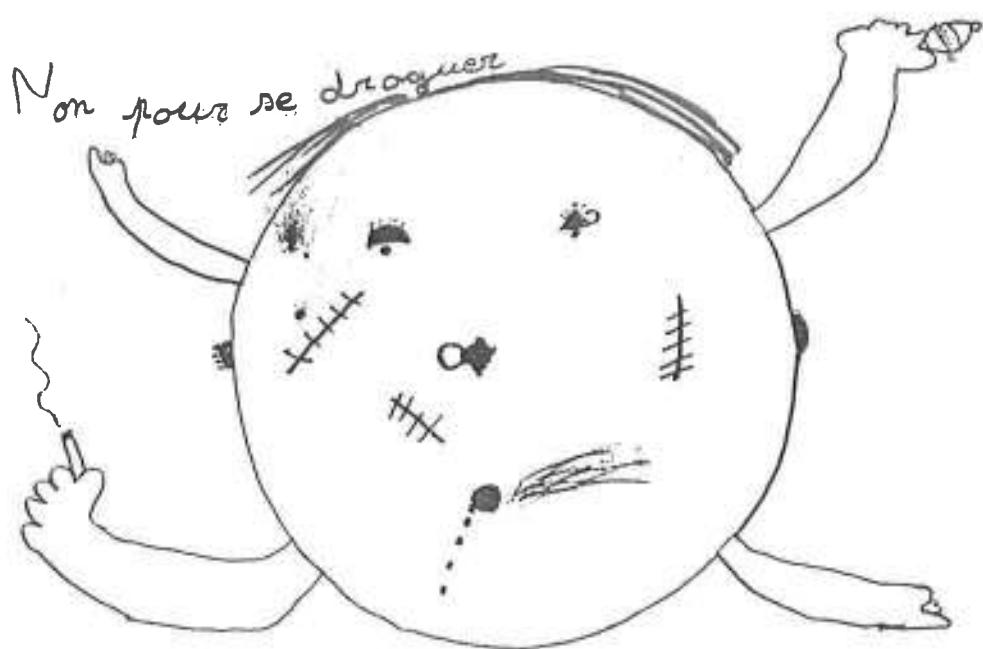
L’insecte qui mange les plantes meurt.

L’insecte qui mange les insectes meurt.

-Jessica-

Les droits de l'homme

Avec l'école, nous sommes allés voir une exposition sur les droits de l'homme à La Côte St André. Nous avons vu des photos sur lesquelles on voyait des enfants maltraités, des enfants qui mendaient, travaillaient, dormaient dans les rues. Certains se droquaient.....



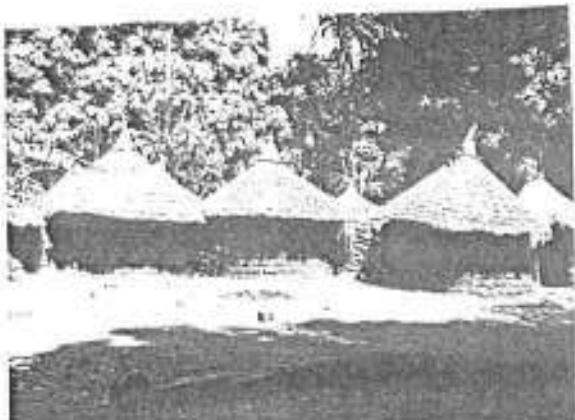
BURKINA-FASO

(Voir aussi Petit Renaillot N° 14, Automne 1996, pages 14 à 16).

C'est un pays qui se trouve dans l'Afrique de l'ouest. Il comprend 10 319 000 habitants.

La capitale est OUAGADOUGOU. Elle comprend 681 000 habitants.

La deuxième grande ville est BOBO-DIOULASSO et elle comprend 250 000 habitants.



Cases traditionnelles

Les religions : 50 % sont musulmans. 40 % ont des croyances indigènes (ils croient en beaucoup de dieux). 10 % sont chrétiens.

L'espérance de vie : l'espérance de vie pour les femmes est de 49 ans et 47 ans pour les hommes.

L'agriculture :

Ils cultivent le mil, du coton, des papayes, des mangues, des cacahuètes, des arachides, des karités, du sésame, du sorgho et du riz (45 % d'agriculture).



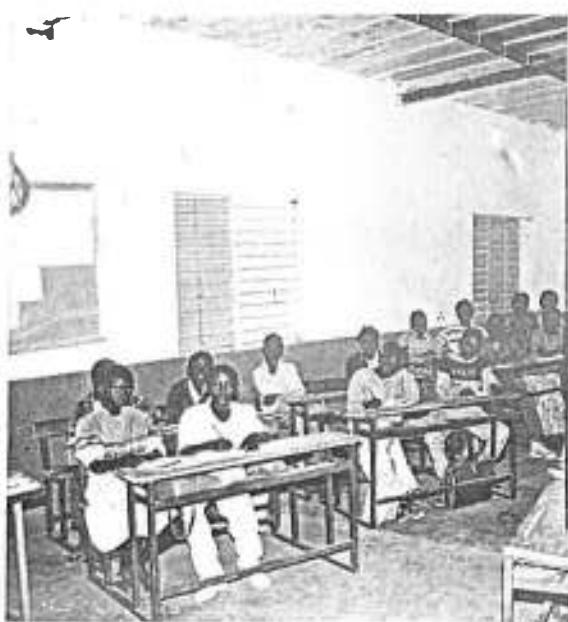
Les réserves de nourriture



Des élèves nombreux....

L'école :

La plupart des enfants ne vont pas à l'école (41 % n'y vont pas et 19 % y vont). Parfois les enfants habitent à 10 Km au moins de leur école.



Des élèves studieux.

Leur indépendance :

Ils ont été indépendants le 5 Août 1960 (ils ont été séparés de la France)

Leur langage :

Le langage du Burkina Faso est le mandingue.

Quelques mots :

- case : maison
- brousse : campagne
- dougou : village
- touba bou : homme blanc.

Pierre et Kévin (CM2)

La classe de CM1 - CM2 a commencé l'année 99-2000 par la visite de la maison de pays de Chavarines.

Charavines :

Nous avons vu une vidéo sur les fouilles puis une partie du musée sur le thème du néolithique. Une personne nous a expliqué à quoi correspondait ce que nous voyions en vitrine puis a répondu à nos questions.

Voici les questions des enfants et les réponses données.

Les fouilles :**Comment ont-il su qu'il fallait chercher à cet endroit ?**

Car des personnes ont aperçu des poteaux au bord de l'eau.

Comment font-ils les fouilles sous l'eau ?

Les archéologues plongent avec des bouteilles d'oxygène puis délimitent le terrain.

Ils font les fouilles avec des jets d'eau pour enlever la poussière, puis ils creusent, ensuite ils mettent la terre dans des seaux et les recouvrent avec du tissu. Ils remontent ces seaux à la surface. Ensuite ils vident le contenu des seaux dans des tamis superposés, puis ils nettoient avec des jets d'eau. Ensuite ils trient chaque objet pour savoir si c'est de la poterie, des morceaux de tissu, des morceaux d'aliment, des morceaux d'outils.

Ils conservent les morceaux de bois qui pourraient pourrir en les mettant dans des sacs remplis d'eau.

Combien sont-ils ?

Ils sont 2 sous l'eau avec un autre qui surveille sur un bateau. D'autres trient.

Ce que l'on sait de la vie des hommes au néolithique :

Dans quelles habitations vivaient-ils ?

Ils vivaient dans des maisons en bois et en chaume (paille). On n'a pas vu la paille.

Comment vivaient-ils ?

Ils mangeaient en groupe parce qu'on a retrouvé plusieurs habitats au même endroit.

Avec quoi s'habillaient-ils ?

Ils s'habillaient avec des tissus qu'ils fabriquaient. On a vu des aiguilles et des morceaux de tissus.

Avec quels instruments mangeaient-ils ?

Ils mangeaient avec des couteaux en pierre, des cuillères en bois et dans des bols en poterie (terre).

Que mangeaient-ils ?

Ils mangeaient des animaux (mammifères et poissons) parce qu'on a retrouvé des armes pour les tuer : des flèches, des pierres qui maintiennent les filets de pêche sous l'eau. Ils mangeaient aussi des noisettes car on a retrouvé des coquilles, des merises parce qu'on a retrouvé des noyaux.

Avec quels outils chassaient-ils ?

Ils chassaient avec des couteaux, des pierres taillées, des arcs et des flèches.

Comment fabriquaient-ils leurs outils ?

Ils les fabriquaient avec du bois qu'ils allaient chercher dans les forêts. Ils le taillaient, ils emboîtaient la pierre taillée dans le morceau de bois et l'attachaient solidement avec du tendon.

Comment taillaient-ils leurs pierres ?

On sait qu'ils les taillaient mais on n'a pas vu comment.

Comment coupaient-ils ?

Ils coupaient avec des couteaux en pierre et avec des haches en bois et pierre.

Savaient-ils faire du feu ?

On n'a pas vu de restes. Sur une photo, on a vu qu'ils savaient faire du feu car ils faisaient chauffer de l'eau en plongeant des pierres chaudes qui venaient du feu dans l'eau froide. Ils ne savaient pas faire de la poterie qui résiste au feu.

Avaient-ils un chef ?

On ne sait pas mais on le pense car on a retrouvé ce que l'on croit être un bâton de chef. Ce bâton ressemble à une grande hache mais ils ne pouvaient pas s'en servir comme hache car le manche, trop long, aurait cassé. De plus, ils n'ont retrouvé qu'un seul de ces bâtons.

Avaient-ils des bijoux ?

Oui, car on a retrouvé des perles d'ambre, des pierres trouées.



Equipe 1

CLUB SPORTIF

En ce début de saison, les diverses compétitions reprennent au club sportif de Faramans. Les effectifs de l'association sont stables (environ 130 licenciés). Notre village est représenté par 8 équipes (des débutants aux vétérans) dans tout le Département de l'Isère.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès mais surtout de pratiquer le football dans un esprit "fair play". Les divers championnats se termineront début Juin. Ce qui veut dire que pendant 10 mois, les joueurs et leurs dirigeants bénévoles seront sur la brèche !

C'est une bonne vingtaine de personnes qui compose le bureau du C.S.Faramans :

Président : Gilles BOURDAT

Vice président "Seniors"

Georges GILOS

Vice président "Jeunes"

Gérard JOUVHOMME

Secrétaires

Eliane GILOS

Françoise GAIGNAIRE

Trésorier

Pierre BAULE

Responsable "Intendance"

Robert BAULE

Responsable "Entretien"

Alain GAIGNAIRE

Responsables "Buvette"

Alain GAIGNAIRE - Jamy BOURGEON

Responsables "Animation"

Jacky FAYANT - Frédéric FAYANT - Gilles GAUTHIER - Guy GILOS - Christian PERON - Jean Claude RIEUX

Entraîneur "Seniors" Christian MARTINEZ

Entraîneur "scolaires" Sébastien ARGOUD

Responsables des diverses équipes

- Pierre BAULE

- Bruno CHARPENAY

- Eliane et Georges GILOS

- Gérard et Romuald JOUVHOMME

- Aimerie LEVITTE

- Didier WEPPE

- Gilles BOURDAT

- Samir DIB

- Isabelle et Jean Christophe GINOUVES

- Rémy GREGOIRE

- Bernard VEYRET

Arbitre du club Didier WEPPE

Cette équipe dirigeante, comme celle de beaucoup d'associations, cherche à s'étoffer. A travers cet article, nous lançons un appel à toutes les personnes bénévoles pouvant consacrer un peu de temps à la vie du club.

Si vous n'avez pas le profil, de grâce ne critiquez pas les 7% de français qui ont bénévolement une responsabilité associative ! L'équilibre de la société française dépend pour beaucoup d'eux.

Une des tâches du bureau du C.S.F. est d'organiser des festivités afin d'équilibrer l'énorme budget du club.

Cette année nous vous invitons à participer à :

- Matinée Boudins le **28 Novembre 1999**, place du village
- Concours de belote le **11 Décembre 1999** au centre culturel
- Distribution des calendriers en fin d'année
- Repas dansant le **12 Février 2000** à la salle des fêtes de Commelle
- Concours de pétanque le **1er Mai 2000** à la base de loisirs
- Fête de fin d'année (cochon farci) le **11 Juin 2000** au stade

La collaboration entre la municipalité et le club s'est traduit, il y a un an, par l'établissement d'une convention de partenariat. Celle-ci définit les devoirs de chacune des deux parties.

Les installations sportives se sont nettement améliorées ces dernières années :

1996 : éclairage du petit terrain,
1998 : création de la salle d'animation,
1999 : doublement de l'unité vestiaire.



Les nouveaux vestiaires.

Ces nouvelles infrastructures ne sont pas un luxe. Elles permettent juste à notre club de pouvoir accueillir ses adhérents et les équipes adverses dans des conditions correctes. Dans ces domaines, nous répondons dorénavant aux normes d'hygiène en vigueur.

Tous les licenciés du club remercient les collectivités locales pour leur contribution. Afin d'être en règle avec les normes de la fédération française de football, il reste à mettre aux dimensions exigées le grand terrain.



Les Elus et les Responsables inaugurent.

Comme vous pouvez le constater et comme le confirment les résultats sportifs de début de saison, notre association se porte bien et a un bel avenir.

Alors jeunes et moins jeunes, franchissez le pas, venez rejoindre le club sportif et encourager ses différentes équipes le long des stades.

Pour le Bureau du C.S. Faramans

Gilles BOURDAT.



FAITES CONNAISSANCE AVEC...
Monsieur Yves HERVE



Yves n'est pas un autochtone de Faramans, vu qu'il est natif d'Annonay, mais il est loin d'être un inconnu pour une partie de la population de notre village... C'est donc pour l'autre partie que nous parlerons de façon plus approfondie du père de Christophe HERVE, celui-là même qui nous avait donné tant de bonheur lors de l'inauguration de la Supérette...

TOUT D'ABORD UN PEU DE GENEALOGIE

Yves HERVE est né à Annonay le 14 avril 1931, mais sa famille est d'origine bretonne. Son arrière-arrière-grand-père Victorien HERVE (1800 – 1890) dit « Nantais la Vertu », nom de compagnon mégissier (tanneur de peaux), quitte Châteaubriand pour faire son Tour de France, séjourne à Annonay pour parfaire son apprentissage. Les eaux de la Cance et de la Deume sont très douces et ont favorisé l'éclosion de plusieurs industries : mégisseries, lavage de la laine, papeteries – dont les célèbres Montgolfiers, inventeurs de la montgolfière... Il est embauché par un patron dont il épouse la fille. Ils eurent un fils, Charles (1845 – 1927) (l'arrière grand-père d'Yves), un royaliste qui épousa une républicaine, fille du juge de paix de Serrière (autre version des Capulet et des Montaigu) ce qui ne les empêcha nullement d'avoir 12 enfants.

- Charles, imprimeur, fonda « La Gazette d'Annonay » dont le premier numéro parut le samedi 5 janvier 1889 et qui fut distribuée ensuite pendant plus d'une cinquantaine d'années. L'aîné de ces douze enfants, Paul (1868 – 1966), le grand-père d'Yves, prit la suite de l'imprimerie, puis son père, Marc (1903 – 1986), qui continua donc, lui aussi, de faire paraître la fameuse Gazette.

- Marc épousa Raymonde ECHINARD, une fille de Prosper ECHINARD (1851-1942) qui fut notaire et également maire de Faramans durant une vingtaine d'années. Ce dernier avait épousé Stéphanie DESPLAGNE (1861 – 1942) du Pion (quartier de Balbins) et lui-même était de Grand Serre.

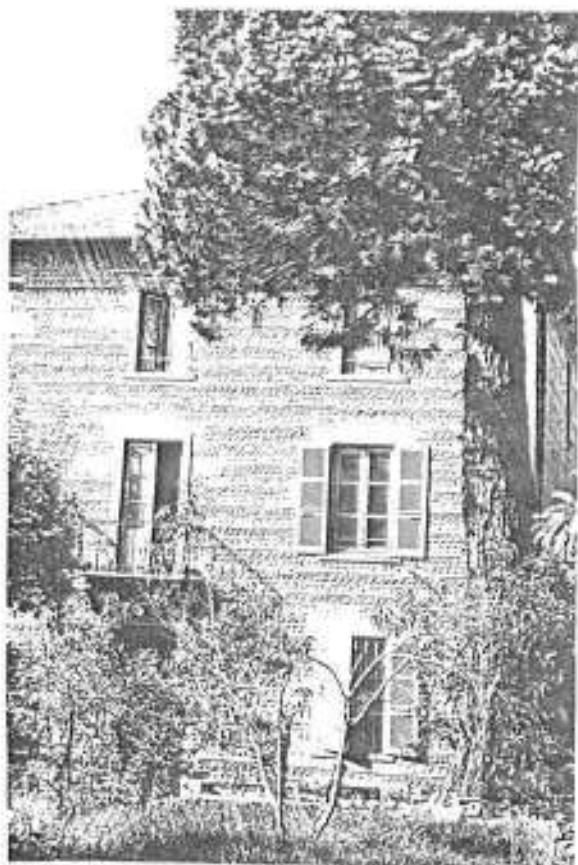


Yves, Charles et leurs grands-parents

Il était apprenti tisserand à Lyon, mais n'avait guère de dispositions pour ce métier. Il reprit des études, devint clerc de notaire à Lyon, puis s'installa à Faramans.

Prosper était un Monsieur un peu bourru, mais d'un grand cœur, toujours en train de ronchonner. La grand-mère, Stéphanie, une petite bonne femme un peu fluette, en adoration devant son mari mais le craignant : un jour, le verre de lampe (à pétrole) de l'Etude s'étant cassé, la grand-mère fit, à pied, le voyage à la Côte Saint André dans la matinée, acheta un verre et le remplaça sans que Prosper s'en aperçût !

La maison marchait « tambour battant ». Les enfants craignaient le grand-père, mais lui, il adorait les enfants. Le jardinage était une de ses passions, ainsi que le jeu de cartes avec son voisin, le bourrelier, M. PELLERIN, le soir, en buvant un pot de vin.



La maison... et le séquoia

La maison était assez vaste, mais la famille s'étant beaucoup agrandie, elle devint surtout pendant la guerre, un refuge et un endroit pour trouver de la nourriture! Une nuit, la maison étant pleine de monde, une voiture de la famille s'arrête dans la cour. Le grand-père ECHINARD se renseigne et dit « Dites-leur que la moitié de ma couche est encore disponible ! »

Yves se souvient encore de deux oncles : Alexandre ECHINARD, le frère de sa mère, notaire à Etoile, vers Valence et Robert RABATEL le mari de sa tante Juliette, qui lui-même fut notaire à Faramans pendant 2 ou 3 ans avant d'ouvrir une Etude à Montélimar.

SOUVENIRS DE VACANCES

C'est dans la maison ECHINARD que le petit Yves venait en vacances plusieurs fois par an, juste avant et pendant la guerre. Il en garde

des souvenirs merveilleux et les noms de Julien VAUDAINE, Elie JANIN, Marguerite JANIN (épouse Vivier) sont indissolublement liés aux relents de vendanges et à la fragrance de l'alambic dont la seule évocation lui rappelle une anecdote amusante. Pendant la guerre, au mois de septembre, il commençait à faire bigrement froid... Yves et son père partant pour Annonay passent près de l'alambic pour prendre le car. Le tenancier de l'époque offre généreusement un verre d'eau-de-vie au père et, dans la foulée, le petit a droit également à la goûter parce que « c'est bon pour les vers ! » Tous deux furent bien soignés au point qu'arrivés dans le car, Yves a fait tout le voyage plongé dans un profond sommeil ! (l'histoire ne dit pas s'il fut débarrassé des « vers » ?).

De l'aveu d'Yves, ces souvenirs sont très sensuels : odeurs, parfums, senteurs de gnôle tiède, de terre fraîche remuée, ambiance des saisons successives, lumière des matins et des couchers de soleil ! Ah ! la bonne soupe aux choux préparée par Clarisse VAUDAINE (mère d'Elie et de Marguerite) Souvenirs de pêche à la grenouille avec Roger DAVION dans un étang vers la Porte Bleue... Que de joies, que de bonheur cette vie campagnarde lui apportait ! Et là, Yves devient lyrique, intarissable ...



M^e ECHINARD
Notaire
à FARAMANS (Isère)

Il se souvient que, quand ils venaient par le train, le tailleur GREGOIRE venait les chercher à la gare de Marcilloles avec son automobile : quel événement ! D'autres fois ce fut le père de Riri LAURENT (époux de Nicole LAURENT, notre ancienne épicière), qui venait avec une Renault...

Mais le plus beau, c'était Elie JANIN avec sa « jardinière » (tirée par un cheval). L'arrivée à Faramans, c'était toujours la table mise, les grands - parents heureux de les accueillir.

LES ANNEES DE JEUNESSE

Pendant qu'il vivait à Annonay, Yves change plusieurs fois d'école car il a besoin de bouger, n'étant pas vraiment un élève modèle. Dans cette pérégrination, il a la chance de rencontrer un enseignant, M. Paul ASTIER qui, le comprenant bien, lui donna goût à l'école. Après deux années passées entre ses mains, Yves, qui n'aimait ni le latin ni le grec, mais adorait les maths, a trouvé sa voie. A cette époque, ses parents montent à Paris « pour les études des enfants » (son frère Charles était au conservatoire de Lyon). Yves a des dispositions pour le travail manuel et pour l'invention. Dans une conversation, quelqu'un parle de l'École Boulle. Le concours de recrutement ayant déjà eu lieu, à l'arrivée de la famille à Paris, Yves entre au Centre de Formation Professionnelle annexé à l'Ecole Boulle : il y prépare le concours d'entrée, le réussit et reste quatre ans là-bas. Il se sentait attiré par l'ébénisterie...mais il s'oriente vers le métal et se prépare à faire des médailles et des monnaies !...Il a précieusement gardé des témoins de ce temps-là et explique volontiers les procédés de fabrication utilisés pour obtenir les pièces de plomb qu'il nous montre.

LE TEMPS DU TRAVAIL

Sorti de l'école, il trouve un emploi chez un orfèvre, M. CHAPELLE qui l'embauche sans le déclarer mais le paye royalement un franc de l'heure. Il fabrique alors des matrices en acier trempé pour estamper les couverts de style.

En 1952, un client suisse, M. STÖCKLI, vient lui donner un travail de finition d'outillage pour des moules de matières plastiques destinés à la fabrication de boutons et cadans pour des appareils de mesures électriques (ampèremètres, voltmètres, oscilloscopes, radars...).

Au bout de deux ans, l'atelier compte une dizaine d'employés, après trois ans, une

vingtaine et une cinquantaine après cinq ans, sans compter les sous-traitants...

Ces boutons professionnels, fixés par deux vis en acier inoxydable trempé ne se trouvant pas de qualité suffisante sur le marché, l'entreprise dut faire des recherches pour trouver une technique de fabrication de ces vis. Yves s'est attelé à l'élaboration d'une machine capable de fabriquer de telles vis.

M. STÖCKLI, très sympathique lui propose de travailler uniquement pour lui. Il lui fournit l'outillage pour polir les moules, ce qu'il fait pendant quelques mois, puis Yves est embauché définitivement ... Il pensait y rester un an ou deux avant de s'établir à son propre compte. Finalement, il y est resté 38 ans ! Il faut dire que la production des boutons et des cadans fut d'une telle qualité qu'elle réussit à intéresser des clients américains et japonais. Ces vis furent alors produites par millions (jusqu'à 70 millions par an !).

De plus il fallut mettre au point une machine capable d'orienter les vis dans le bon sens afin qu'une visseuse pût les adapter aux boutons... C'est cette machine de faible encombrement qu'Yves possède encore aujourd'hui et qu'il nous fait fonctionner non sans y retrouver un certain plaisir !



L'ingénieuse machine à orienter les vis.

UN MERVEILLEUX PROJET

Après mai 68, M. STÖCKLI le persuade de créer une usine en Suisse... Et Yves nous montre alors les plans très élaborés des bâtiments ; il sort même de son tiroir les cartes de visites commerciales imprimées à son nom, avec la raison sociale et l'adresse de l'usine ! Après une visite médicale, la carte de travailleur suisse lui est accordée... Las ! entre temps, le fils du patron prend le succession et ne se montre guère coopératif pour mener à bien ce projet ...

Quant à l'épouse qui tenait la comptabilité, elle faisait la sourde oreille quand il s'agissait de dresser la liste des machines destinées à la future usine.

Après quelques années d'attentes et d'hésitations, Yves, écœuré, décide de prendre sa retraite, abandonne définitivement ce merveilleux projet et se retire à Faramans.

LA CARAVANE

Alors que la famille est installée à Paris, un certain dimanche, Yves et son fils Christophe se rendent au Salon du Camping au Bourget et achètent une caravane assez spacieuse pour la famille qui se compose de cinq personnes. Ils l'installent dans un terrain à Pithiviers (90 km de Paris) où elle est utilisée les week-end pendant des années.

Puis les enfants devenus grands, ils eurent d'autres intérêts, d'autres occupations... La caravane atterrit alors dans le jardin de Faramans où elle vint compléter la maison du grand-père pour loger la nombreuse descendance.

Un jour, Elie JANIN découvre qu'un terrain était à vendre à proximité. Yves s'y intéresse et finit par l'acquérir.

Pour y installer la caravane, il faut construire un garage sur ce terrain... Puis on agrandit le garage.

Quand l'heure de la retraite arrive, la famille décide de quitter Paris et on transforme le garage en « petite maison dans la prairie » : parlings, placoplâtre, portail, plafonds, carrelages... tout se met en place dans la maisonnette en rez-de-chaussée qui devient un nid douillet et confortable, clair et facile à

entretenir. Un seul regret, cependant : si on avait su qu'on y viendrait complètement, on aurait fait autrement, ... mais les choses étant ce qu'elles sont, on fait avec !



"La petite maison dans la prairie"

LE SEQUOÏA (WELLINGTONIA)

Un article du « Dauphiné Libéré » du 2 décembre 1957 mentionne la présence de cet arbre gigantesque dans la cour de la maison ECHINARD : « M. Prosper ECHINARD notaire à Faramans pendant 48 ans et maire pendant 20 ans ne se doutait pas que ce wellingtonia de 80 cm que son jardinier M. Berthon planta en 1890 allait avoir un tel désir de domination. On l'avait acheté chez M. NORMAND pépiniériste à La Côte Saint André. Le 15 août 1944, la foudre brûla le sommet ce qui stoppa provisoirement la végétation. Il atteint 40 m de haut et 6 m de circonférence ».

Plus récemment, alors que l'arbre géant dominait sereinement tout le paysage faramantais, de nouveau, la foudre le frappa en septembre 1994 du haut en bas. Il fallut rabattre le sommet d'une quinzaine de mètres et trouver un système pour rapprocher les deux parties du tronc éclaté.

La présence de cet arbre mythique est également mentionnée dans le texte d'un discours qui fut prononcé par Robert Rabatel le 13 août 1932 à l'occasion des noces d'or des époux ECHINARD. On signalait qu'il avait atteint 30 m « alors que dans les pays tropicaux, il en atteint deux cents » (sic)



Madame et Monsieur HERVE

Aujourd'hui, Yves ne s'ennuie jamais ! Il y a toujours, par beau ou mauvais temps quelque chose à faire, dehors ou dedans. A la belle saison, c'est le jardin qui a ses faveurs : légumes, fleurs, taille des arbres et des arbustes, semer, récolter, entretenir... Et quand vient le mauvais temps, c'est le bricolage – par exemple remise en état d'un très ancien phonographe à pavillon et à cylindre déniché dans un grenier – c'est l'invention d'une machine infernale prévue pour se débarrasser des taupes, alliant la combinaison d'un électro – aimant provenant d'une ancienne sonnerie avec un canon à poudre déclenché par un ingénieux système de contacteur... et ça marche !

Ne parlons pas de la photo, des repiquages de bandes vidéo... Il faut avoir vu son minuscule atelier bourré des outillages les plus sophistiqués et d'archives en tous genres méticuleusement classées et notamment la correspondance familiale ...



La vie de famille.

Et les projets ne manquent pas : retaper toutes les parties de la maison, améliorer le garage... Il reste toujours du temps pour accueillir les enfants et en particulier le petit-fils Tom, qui fréquente l'école de Faramans. Les miettes de temps qui restent, il les consacre à l'audition des CD dont son frère Noël (devenu producteur de disques de Jazz et de Variétés) l'approvisionne régulièrement.

Discrète et efficace, Nadia, son épouse rit dans son coin, pendant que l'on essaie de faire l'inventaire des loisirs de son génial époux !



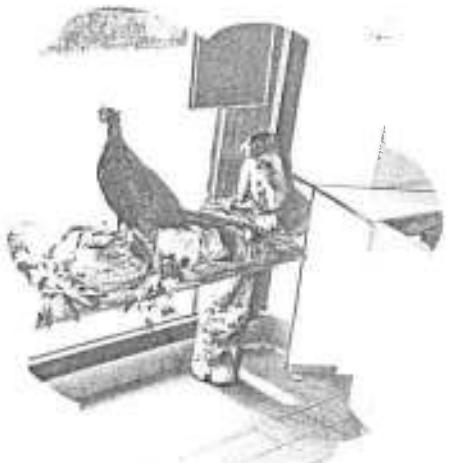
Sceau et signature de Maître ECHINARD

*Propos recueillis et rédigés par
Jean Pierre BAECHLE
Conseiller Municipal,
membre de la Commission Information*

*qui remercie la famille HERVE pour sa
confiance et de l'accueil très chaleureux qui
lui a été réservé.*



LES BOUCHERS DU SUZON



Depuis des années j'entendais dire :
"Boucherie à Faramans ?... vous voulez rire!"

Des bouchers à l'essai, il y en eut
Les pauvres !... ils n'ont jamais tenu

Le 27 Août 1998, ce fut l'évènement
Bruno, Jacky, Philippe pleins de tempérament
Trois frères, courageux et audacieux
Rouvriront la Boucherie : c'était sérieux

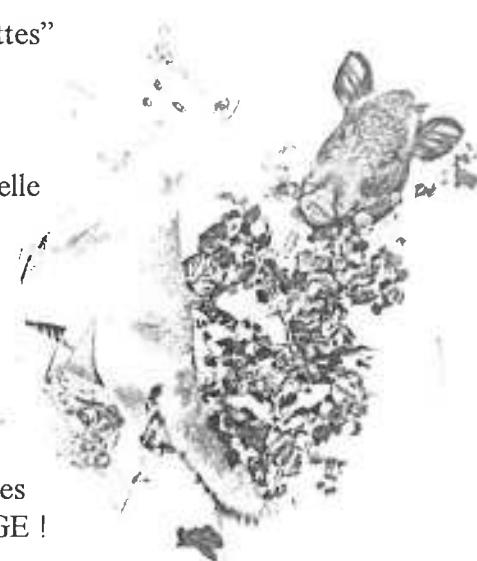


Satisfaire le client fut la devise
Les "Belles"... eurent droit à la rise
La "Saveur d'Antan" avait trouvé le filon :
Rognon, Filet mignon, cochon, saucissons,
Poulets, dindes, pintades, veau, paupiettes
Faisaient le régal des "gourmands" et "gourmettes"

Boucherie - Rôtisserie du Suzon
Méritait satisfaction et bon renom
Nos compagnons ne faisaient pas dans la dentelle
Et les idées originales attiraient la clientèle

Contrairement à une vieille idée reçue
On ne rit plus, personne n'est déçu
Le client, les yeux, le palais sont satisfaits
Et font que la Boucherie vivra, c'est parfait

Ne baissez pas la garde, retrousser les manches
De l'audace et du courage ... allez-y les MANGE !



Généalogie de la famille de la Croix de Chevrières, seigneurs de Faramans

- I. Pierre I^{er} de GUERRE : habitant Voreppe ; cité dans des documents de 1317 et 1335.
- II. Pierre II de GUERRE : fils de Pierre I^{er} ; marié en 1352 à Béatrix de Chypre, de Chirens ; cité en 1369.
- III. Jean I^{er} de GUERRE : fils de Pierre II ; propriétaire dans le mandement de Voreppe (reconnaissances données à Charles VI en 1384) ; marié en 1396 à Louise de Lambert ; cité en 1438.
- IV. Pierre III de GUERRE : fils de Jean I^{er} ; s'établit à Romans suite à son mariage en 1452 avec Catherine de Chomard ; il prit part à diverses opérations militaires en Italie, Flandre et Savoie sous Charles VII et Louis XI ; cité en 1480.
- V. Jean II de GUERRE ou de la CROIX : fils de Pierre III ; seigneur de Guerre et de la Ruinière ; héritier de Félix de la Croix, seigneur de la Ruinière, dont il prit le nom ; marié en 1482 à Drevonne de Monistrol, de Saint-Donat ; il servit sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (Ravenne en 1512, Marignan en 1515, fait prisonnier à Pavie en 1525) et mourut en Italie en 1529.
- VI. Félix I^{er} de la CROIX de CHEVRIERES : fils de Jean II ; né à la fin du XV^e siècle ; chevalier, seigneur de Guerre, de la Ruinière et de Chevrières (terre acquise en 1560 de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois) ; marié en 1541 à Guigonne de Portier, fille du seigneur de Brie ; conseiller (1543) puis avocat-général (1549) au parlement de Grenoble ; intendant de justice, police et finances en Dauphiné (1553) ; conseiller d'état (1557) ; mort en 1583.
- VII. Jean III de la CROIX de CHEVRIERES : fils de Félix I^{er} ; seigneur de Chevrières et de Brie ; comte de Saint-Vallier et de Vals, baron de Clérieux et seigneur de Pisangon (acquis de la maison de Poitiers) ; baron de Serves, seigneur d'Ornacieux et de Faramans (acquis de la maison de Chaumont) ; marié en 1577 à Barbe d'Arzac, de Saint-Marcellin ; il occupa diverses hautes fonctions : conseiller (1578) puis avocat-général (1585) au parlement de Grenoble, intendant de justice et finances de l'armée en Dauphiné (1588), ambassadeur extraordinaire à la cour de Savoie (1605), nommé par la régente Marie de Médicis membre de son conseil ordinaire puis conseiller d'état (1611) ; mort à Paris en 1619.
- VIII. Félix II de la CROIX de CHEVRIERES : fils de Jean III ; chevalier, comte de Saint-Vallier et de Vals, baron de Serves et de Clérieux, seigneur de Chevrières, de Faramans ... ; marié en 1610 à Claude de Chissé, fille du gouverneur de Gap ; conseiller au parlement de Grenoble (1607), avocat-général au grand conseil (1613), conseiller du roi (1619) ; mort en 1627.
- IX. Jean IV de la CROIX de CHEVRIERES : fils de Félix II ; chevalier, comte de Saint-Vallier et de Vals ; marquis d'Ornacieux, baron de Serves et de Clérieux, seigneur de Chevrières, Saint-Véran, Blaniac, Brie, Chantemerle, Beaumont, Monteux, Crosé, Liedieu, Faramans, Balbins et des Cottanes ; marié à Dijon en 1642 à Marie de Sayve, fille unique et héritière de Jacques de Sayve ; leur contrat de mariage stipula que leur second fils devrait porter le nom de "de Sayve" ; conseiller au parlement de Grenoble (1633), président au parlement de Bourgogne (1642), président au parlement de Grenoble (1650) ; mort en 1680 ; en 1645, en remerciement pour les services rendus à l'état par lui-même et par sa famille, le roi érigea en titre de "Marquisat d'Ornacieux", "la terre et seigneurie d'Ornacieux, l'une des plus belles du Dauphiné, ayant un château de marque, avec justice haute, moyenne et basse, et mouvante du roi comme Dauphin, avec union et incorporation à ladite terre, des villages de Saint-Didier, Balbins, Jupin, Sardieu, Penol et Marcillolle".
- X. Pierre-Félix de la CROIX de CHEVRIERES (1644-1699) : fils ainé de Jean IV ; chevalier, marquis de Chevrières, comte de Saint-Vallier ; ses descendants forment la branche dite "de Saint-Vallier".
- X. Jacques-Benoit de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE : second fils de Jean IV ; comte de Sayve, héritier de son grand-père maternel ; mort jeune en Espagne en 1667 sans avoir été marié.
- X. François de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE (1647-1695) : troisième fils de Jean IV ; chevalier, comte de Sayve et de Marigny, marquis d'Ornacieux ; héritier de son grand-père maternel à la mort de son frère ; son père lui légua le marquisat d'Ornacieux avec les terres adjacentes de Faramans, des Cottanes et de Lieudieu ainsi que la maison seigneuriale de Serelier ; marié en 1680 à Antoinette de Vidaud de la Tour ; conseiller puis président au parlement de Grenoble ; ses descendants forment la branche dite "de Sayve".
- XI. Jean-Dominique de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE : fils de François ; comte de Sayve, marquis d'Ornacieux, seigneur de Faramans, des Cottanes, d'Arzay, Bossieu ... ; marié en 1712 à Marie-Anne de la Poye de Saint-Julien ; conseiller puis président au parlement de Grenoble ; mort en 1740.
- XII. Arthus-Joseph de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE : fils de Jean-Dominique ; chevalier, marquis d'Ornacieux, seigneur de Faramans, Pajay, Bossieu, Lieudieu ... ; marié en 1744 à Anne de Pupil de Mions ; conseiller du roi, président au parlement de Grenoble ; mort à Véronne en 1800.
- XIII. Barthélémi-Arthus de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE (1746-1821) : fils de Arthus-Joseph ; président au parlement de Grenoble ; marié en 1781 à Adélaïde-Rose-Victoire d'Hervilly.
- XIV. Joseph-Louis-Jules de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE : fils de Barthélémi-Arthus ; né en 1784 ; aide de camp du prince Eugène de Beauharnais (vice-roi d'Italie) ; marié en 1815 à Célestine-Wilhelmine de Cauvigny.
- XIV. Auguste de la CROIX de CHEVRIERES de SAYVE : fils de Barthélémi-Arthus ; né à Grenoble en 1790 ; marié en 1824 à Louise-Emilie du Hamel.

Proposé par Michel GUILLOU, Conseiller Municipal



Un service complémentaire, une équipe à votre disposition sur chaque canton de la Plaine de BIEVRE VALLOIRE :

St Etienne de St Geoirs, Roybon, Beaurepaire, La Côte St André, Le Grand Lemps

Pour un besoin ponctuel de main d'œuvre



Notre objectif : concourir à l'insertion professionnelle

- * Des solutions rapides, de proximité adaptées à vos besoins,
- * Le recrutement, le suivi et l'accompagnement du salarié sont assurés par ASPIR EMPLOI et DECLIC
- * La prise en charge de toutes les formalités administratives :
 - contrat de travail, bulletin de salaire, couverture sociale, facturation, déclaration d'embauche ...

A QUELLES OCCASIONS ?

- * Surcroît de travail,
- * Remplacements (congés payés, maladie, de formation...),
- * Emplois saisonniers, agricoles,
- * Travaux divers ...

POUR QUELS TYPES D'EMPLOIS ?

Administratif,
Service,

Bâtiment, Travaux Publics, Paysagiste
Manutention, entretien de locaux,

Agent de fabrication
Mécanique ...

POUR QUELS TYPES DE CLIENTS ?

ASPIR EMPLOI

DECLIC

Entreprises
Artisans
Professions libérales
Agriculteurs

À delà d'un mois, le contrat de travail ASPIR EMPLOI, devient contrat de travail temporaire DECLIC

Entreprises
Artisans
Professions libérales
Agriculteurs

mais également :

- des services aux particuliers

- * Petit bricolage (tapisserie, peinture ...)
- * Emplois familiaux (ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage, déménagement, déneigement ...),

IMPORTANT :

Dans le cadre des emplois familiaux, 50% du montant facturé est déductible de vos impôts dans la limite de 45 000frs (la déduction ne peut être supérieure à 22 500frs)

- aux Associations
- aux Collectivités Locales

Pour tous renseignements :

04 74 20 13 77

CALENDRIER DES FETES 1999 / 2000

NOVEMBRE

DIMANCHE 14 NOVEMBRE BOUDINS DE LA F.N.A.C.A.
DIMANCHE 28 NOVEMBRE BOUDINS DU CLUB DE FOOTBALL
DIMANCHE 28 NOVEMBRE LOTO DU C.C.A.S.

DECEMBRE

VEN. 3 et SAM. 4 DECEMBRE TELETHON
DIMANCHE 5 DECEMBRE REPAS DU C.C.A.S.
MERCREDI 8 DECEMBRE ILLUMINATIONS DE L'U.P.I.F.
SAMEDI 11 DECEMBRE CONCOURS BELOTE CLUB DE FOOTBALL
VENDREDI 17 DECEMBRE GALA DES ENFANTS DE FARADANSE

JANVIER

DIMANCHE 9 JANVIER VOEUX DE LA MUNICIPALITE
DIMANCHE 16 JANVIER BOUDINS DE L'A.C.C.A.
DIMANCHE 30 JANVIER LOTO DU SOU DES ECOLES

FEVRIER

SAMEDI 5 FEVRIER REPAS DES CHASSEURS
MARDI 8 FEVRIER CARNAVAL DE LA DINETTE
VENDREDI 11 FEVRIER SPECTACLE ASS. CULTURELLE BIEVRE-LIERS
SAMEDI 12 FEVRIER REPAS DU CLUB DE FOOTBALL A COMMELLE
MERCREDI 16 FEVRIER COLLECTE DE SANG

AVRIL

DIMANCHE 9 AVRIL CONCOURS DE BOULE DE LA BOULE DU MARAIS
SAMEDI 15 AVRIL SPECTACLE ASS. CULTURELLE BIEVRE-LIERS
DIMANCHE 16 AVRIL EXPO-VENTE DU CLUB DE L'AMITIE

MAI

LUNDI 1er MAI CONCOURS DE PETANQUE CLUB DE FOOTBALL
DIMANCHE 7 MAI VENTE DE PLANTS ET FLEURS DE FARADANSE
DIMANCHE 28 MAI CONCOURS DE BOULE DE LA BOULE DU MARAIS

JUIN

DIMANCHE 11 JUIN FETE DU CLUB DE FOOTBALL
SAMEDI 17 JUIN CONCOURS DE BOULE DE LA BOULE DU MARAIS
SAMEDI 17 JUIN GALA DE FARADANSE A COMMELLE
DIMANCHE 25 JUIN FETE DES ECOLES
VENDREDI 30 JUIN COLLECTE DE SANG

JUILLET

DIMANCHE 9 JUILLET BOURSE D'ECHANGE MOTOS RETOUR DE KICK
JEUDI 13 JUILLET FEU D'ARTIFICE DU C.E.R.F.

AOUT

VENDREDI 4, SAMEDI 5 VOGUE DES CONSCRITS
et DIMANCHE 6 AOUT CONCOURS DE BOULE DE LA BOULE DU MARAIS
LUNDI 7 AOUT

SEPTEMBRE

VENDREDI 22 SEPTEMBRE COLLECTE DE SANG

OCTOBRE

SAMEDI 14 OCTOBRE FOIRE AUX CHATAIGNES